



**CONVOCAATION
ASSEMBLEE GENERALE
DU SAMEDI 9 SEPTEMBRE 2023
A BAZEILLES**

A Charleville-Mézières, Le 20 août 2023

Mesdames et Messieurs les Présidents de clubs de Tennis de Table ardennais,

Vous êtes conviés à assister à l'assemblée générale qui se déroulera :

le Samedi 9 Septembre 2023 à 14h00
Maison des Sports – 08200 BAZEILLES
(Accueil et pointage à partir de 14h00)

La présence d'un représentant de chaque association est obligatoire à cette assemblée générale, soit par son président, soit par un représentant de l'association muni d'un pouvoir signé de son président. Par ailleurs, le vote par procuration pour une personne d'une autre association n'est pas admis.

Votre association dispose d'un nombre de voix défini par l'article 8 alinéa 4 du titre II des statuts fédéraux déterminé par le nombre de licences validées au 30 juin 2023.

ORDRE DU JOUR :

- 1- Ouverture de l'assemblée générale ordinaire
- 2- Rapport moral du Président
- 3- Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale de septembre 2022
- 4- Rapport d'activité de la saison 2022-2023
- 5- Rapport financier 2022-2023
- 6- Rapport des vérificateurs aux comptes
- 7- Vote d'approbation des éléments financiers de la saison 2022-2023
- 8- Lancement de la saison 2023-2024
- 9- Budget prévisionnel 2023-2024
- 10- Adoption des tarifs 2023-2024





- 11- Vote d'approbation des éléments financiers de la saison 2022-2023
- 12- Intervention des Personnalités
- 13- Questions envoyées par les clubs

A l'issue de cette réunion, nous aurons l'occasion d'échanger autour d'un verre de l'amitié.

Comptant sur votre présence,
Sportivement.

*Le Président du Comité des Ardennes de Tennis de Table,
Julien DUPONT.*

